

III – Questions sur la mondialisation

Thème 2. La mondialisation et ses contestations

(Environ 5% du temps consacré à la géographie)

PROBLEMATIQUES

Ce dernier thème du programme a pour objet **d'aborder de manière critique et nuancée les effets spatiaux contradictoires de la mondialisation par le prisme des débats et des contestations qu'elle suscite**. Il est donc possible soit de maintenir le traitement de ce thème en fin d'année, afin de permettre aux élèves de mobiliser pour cette étude l'ensemble des connaissances et des capacités acquises tout au long de l'année, soit de l'intégrer à une autre question du programme ([Cf. I-Thème 4](#)).

La mondialisation entraîne une prise de conscience des interdépendances, des contradictions et des menaces qui pèsent sur la planète, dans les domaines du développement, des inégalités socio-économiques ou de l'environnement. Les effets de la mondialisation suscitent des débats et des oppositions entre des acteurs variés, anciens (États, institutions internationales) ou nouveaux (ONG, mouvements altermondialistes, ou encore entreprises transnationales), locaux, nationaux et internationaux. Ces débats obligent à solliciter plusieurs niveaux d'échelles imbriquées, du local au mondial. Ils portent sur de nouvelles problématiques : l'environnement, le développement durable, l'action humanitaire, les droits de l'homme, ...

Comme pour l'ensemble du programme, ce sont bien les territoires et les conséquences spatiales contradictoires de la mondialisation qui sont au cœur du thème. Au-delà, **ce thème permet de faire entrer des questions vives dans le champ de la géographie scolaire, outil d'analyse indispensable pour comprendre le monde**.

COMMENT CHOISIR LE THEME ET CONDUIRE LE DEBAT ?

Le thème du débat est **laissé au libre choix du professeur**. Le débat porte sur une question large mais à fort enjeu spatial, mobilisant des exemples précis, choisis localement ou dans le monde, à différents niveaux d'échelles ainsi qu'une identification précise des acteurs et de leurs logiques.

La démarche de débat oblige à explorer des pistes différentes en réponse à une interrogation centrale débouchant sur l'expression d'avis contradictoires, mais fondés sur des arguments. Le rôle du professeur est d'amener les élèves à prendre conscience des contradictions que la mondialisation induit.

Le débat suscite le questionnement, permet de travailler l'argumentation et la prise de parole, structurée et préparée. Ce travail s'organise, en prise avec l'actualité et des situations concrètes autour des supports médiatiques, presse, télévision, radio, Internet notamment (blogs sites d'associations ou d'ONG, sites institutionnels ou d'informations aisément mobilisables) ou au travers d'enquêtes de terrain. Les deux démarches invitent à l'analyse de situations complexes et à l'identification

d'arguments ou de points de vue contradictoires des acteurs. Les sources sur lesquelles s'appuie le travail des élèves peuvent être variées, l'analyse critique de ces sources est un élément majeur.

Cette pratique du débat se prête ainsi à la mobilisation par les élèves de quelques **compétences du socle commun**, dans la maîtrise du langage oral, ou dans celles qui relèvent de la culture humaniste (esprit critique, curiosité) ou encore du domaine social et civique et à leur évaluation.

TROIS EXEMPLES DE DEBATS

On choisira un exemple de débat parmi les trois pistes proposées, sans exclure le choix d'autres exemples.

La mondialisation efface-elle les frontières des États ?

Ce premier thème de débat doit permettre de questionner de manière simple l'effacement relatif de l'État, unité de base politique et niveau d'échelle de référence dans le monde, dans le contexte de la mondialisation.

Parce qu'elle multiplie les circulations, la mondialisation contribue à relativiser les frontières des États. En ce sens il est incontestable que la mondialisation fragilise l'État, en réduisant son pouvoir de contrôle sur son espace économique et social ainsi que sur les flux de toute nature, en particulier économiques et monétaires, mais également d'informations ou encore les flux de l'économie souterraine.

Le cadre des États est doublement concurrencé, par le pouvoir des institutions économiques et financières internationales (FMI, Banque Mondiale,...), par de grandes constructions régionales et par de nouveaux acteurs qui ont à la fois une action locale et une vision globale ; les métropoles ([Cf. I – Thème 4](#)), les firmes transnationales, mais aussi les mouvements altermondialistes et les ONG revendiquent une intervention dans des domaines jusqu'ici réservés à l'État.

A l'inverse, face à la croissance des flux engendrés par la mondialisation, les États exercent et renforcent leur contrôle aux frontières terrestres, maritimes ou aéroportuaires de leur territoire. Ils cherchent en particulier à contrôler les flux humains et d'informations (contrôle d'Internet par exemple). Cette volonté traduit la permanence de la force des États, en particulier des plus puissants d'entre eux, même au sein de constructions régionales (UE et espace Schengen).

L'analyse doit s'appuyer sur un ou plusieurs exemples de frontières : certains lieux de Méditerranée, détroits ou îles, frontières entre pays riches ou émergents et pays pauvres.

La mondialisation détruit-elle les emplois ?

L'idée selon laquelle la mondialisation met en concurrence hommes et territoires est communément à l'origine des contestations dont elle fait l'objet. Le débat sur les délocalisations, (c'est à dire le transfert d'activités, de capitaux et d'emplois vers des régions ou des pays du monde bénéficiant d'un avantage compétitif quel qu'il soit) est à cet égard emblématique ([Cf. I. Thème 4](#)) Les délocalisations sont une conséquence de la libéralisation de toutes les circulations et de la division du processus productif ainsi permise : s'opèrent en effet le redéploiement à l'échelle du monde d'une partie des activités des entreprises (production et services) et la séparation entre lieux de production et lieux de vente.

Les délocalisations d'industries et de services depuis les pays industrialisés vers les pays à moindre coûts de main d'œuvre engendrent des pertes d'emplois dans les pays riches. Le secteur du textile, occupé par des entreprises transnationales, fournit de bons exemples : redéploiements d'activités liés aux coûts faibles de la main d'œuvre des pays du Sud, déplacement des activités de production au fur et à mesure de la perte de compétitivité des territoires (France, Maghreb, Asie orientale et méridionale, Europe centrale et orientale), mises en concurrence induites par la mondialisation.

Les destructions d'emplois liées aux délocalisations sont cependant difficiles à chiffrer et varient selon

les secteurs et le niveau de qualification de la main d'œuvre. Le mouvement n'est pas unilatéral et les pays riches demeurent très attractifs pour les investisseurs internationaux. Aux pertes d'emplois peu qualifiés répond parfois la création d'emplois hautement qualifiés ou très spécifiques. Des processus de relocalisations peuvent apparaître ponctuellement, pour des raisons diverses (qualité moindre des produits en provenance des pays à bas coût de main d'œuvre, produits trop standardisés, lenteur des réapprovisionnements, hausse du coût du pétrole et des salaires). C'est le cas en France de *Rossignol* (relocalisation en Haute Savoie d'une partie de production de skis haut de gamme) ou des jouets *Smoby* (Jura).

Le débat peut être l'occasion d'évoquer quelques facteurs de localisation des entreprises, à partir d'un travail éventuellement conduit dans le territoire économique proche de l'établissement. Selon les situations, on pourra s'appuyer sur des territoires compétitifs, adaptés au contexte de la mondialisation ou inversement sur d'autres en difficulté.

La mondialisation entraîne-t-elle une dégradation de l'environnement ? L'exemple des forêts.

L'accélération de la croissance économique et de la consommation, la généralisation des circulations dans la dynamique de la mondialisation conduisent à l'exploitation accrue des ressources planétaires, jusque dans des espaces considérés comme peu accessibles, mais progressivement ouverts sous la poussée des routes et de conquêtes pionnières.

L'exemple des forêts tropicales et équatoriales est révélateur des dynamiques de la mondialisation, des enjeux environnementaux, sociaux et économiques ainsi que du jeu d'acteurs variés et concurrents.

Le recul des forêts tropicales (en Afrique centrale, en Amérique latine ou en Asie) est une réalité aux causes multiples, parmi lesquelles l'exploitation du bois, la mise en valeur agricole par les systèmes d'élevage extensifs et de cultures intensives dans le cadre de fronts pionniers, ou l'exploitation minière qu'accompagne la création de routes qui ouvrent les espaces forestiers sur le monde.

Dans ce processus complexe aux causalités multiples se combinant différemment selon les régions, il importe d'identifier les acteurs aux intérêts contradictoires que sont les firmes transnationales, à l'échelle locale les petits paysans et les exploitants forestiers, ou encore les États. On sera attentif à mettre en évidence, dans le cadre de l'émergence d'une société civile mondiale, l'action d'acteurs locaux, étatiques et transnationaux qui contribuent à la mise en place de nouvelles logiques d'exploitation et de gestion durable des forêts (ONG, États encourageant des mesures de gestion, voire entreprises transnationales) comme l'illustrent à titre d'exemple les alternatives au déboisement de l'Amazonie, ou encore l'expérience de reboisement conduite au Brésil (Mato Grosso) conjointement par l'Office national des forêts, le groupe PSA (Peugeot Citroën), appuyés par des ONG brésiliennes et un groupe de scientifiques français et brésiliens.

PIEGES A EVITER DANS LA MISE EN ŒUVRE

- Confondre des termes ou des notions, ONG et altermondialisme, globalisation/mondialisation.
- Oublier le caractère contradictoire du débat en privilégiant un seul point de vue et aboutir à un discours moralisateur.

POUR ALLER PLUS LOIN

- Foucher M ; « Les nouveaux (dés)équilibres mondiaux ». N°8072. *Documentation photographique*, 2010.
- Carroué L ; « La mondialisation en débat ». N° 8037. *Documentation Photographique*, 2004
- Théry H , Puits de carbone dans le Mato Grosso amazonien : un projet innovant de sa réalisation à sa diffusion : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/>
- Arnould P ; Simon L ; *Géographie de l'environnement*, Belin, atouts, 2007
- Mondialisation et inégalités, *Questions internationales*, n° 22, novembre- décembre 2006